

COMPTE-RENDU DE LA 1ère SÉANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2007

- : - : - : - : - : -

Étaient présents :

Alain MÉTRAL, Maire
Jean-Yves LEMÉTAYER, Béatrice CAUCHY, Élisabeth LEGRAND,
Jean-Claude LEPAON, Dany DAVID, Michel MADORÉ, Adjoints.

Paulette LEMARIGNER, Dominique BRALEY, Gilles LECLERC,
Jean-Michel HEC, Claude DUGUEY, René GROULT, André SIMON,
Mireille BRAJON, Daniel CAILLOT, Michel CHAIGNON, Annick
LAMAZURE, Patrice LERÉVEREND, Évelyne DOINEIL, Jean-Pierre
RUAULT, Christian COURSIN, Conseillers et Conseillères
Municipaux.

Étaient absents excusés :

Thérèse VIDON (procuration à Jean-Yves LEMÉTAYER), Josiane
MARAIS (procuration à Dany DAVID), Françoise GRAMMARY
(procuration à Alain MÉTRAL), Catherine POIROT, (procuration à
Paulette LEMARIGNER), Sophie MARTIN (procuration à Elisabeth
LEGRAND).

Secrétaire de séance : Elisabeth LEGRAND
Assistée de Florence FISCHER, Directrice de Cabinet.

Date de convocation : 10 Octobre 2007

Date d'affichage : 30 Octobre 2007

I - CRÉMATORIUM : CHOIX DU DÉLÉGATAIRE.

Monsieur Métral informe l'assemblée qu'il est obligé d'annuler l'ordre du jour de cette 1^{ère} séance.

En effet, Monsieur le Maire dit que le Tribunal Administratif de Caen lui a transmis un référé précontractuel à la demande de la Société des Crématoriums de France le 23/10/2007.

Ce référé, qui a été distribué à tous les membres de l'assemblée municipale, ordonne « article 1^{er} : Il est enjoint au Maire de la commune d'Agneaux de différer la signature de la délégation de service public portant sur la création et l'exploitation d'un crématorium, jusqu'au 7 novembre inclus ».

A l'unanimité, l'assemblée municipale autorise le Maire à confier l'affaire à la société d'avocats FIDAL pour la défense de la collectivité.

La séance est levée à 21h30.

Le Maire,

A.
MÉTRAL